

n°2 janv. 2012

# & entreprises & mobilités



## Labelliser les entreprises exemplaires



tisseo

Ma ville, mon trajet

tisseo.fr

## édito



### PDU

La volonté exprimée dans l'élaboration du nouveau Plan de Déplacements Urbains est claire :

- partager l'espace urbain entre transport en commun, modes doux et voiture,
- mailler le territoire pour un meilleur équilibre urbanisme-transport,
- phaser la mise en application d'un PDU ambitieux et réaliste.

La récente concertation a rencontré un vif succès auprès des habitants de l'agglomération toulousaine, soucieux d'un usage raisonné de la voiture et du nécessaire renforcement de la place des transports en commun dans notre agglomération.

Une majorité de salariés et plus largement d'acteurs du monde économique a été sensibilisée et s'est rendue aux sept réunions publiques.

Tous souhaitent une organisation nouvelle des trajets domicile/travail, principal motif de déplacement et déjà certains d'entre eux modifient leurs habitudes par des pratiques conviviales, telles que le covoiturage ou l'autopartage.

Tisséo continue d'informer les responsables des entreprises et des collectivités implantées dans l'agglomération, afin de les aider à concevoir et mettre en œuvre, des Plans de Déplacements d'Entreprise pensés et voulus par celles et ceux qui souhaitent travailler dans une agglomération dynamique et agréable à vivre. Ce vœu est le mien et celui des élus de Tisséo.

### Pierre Cohen

Président de Tisséo-SMTC

Député-maire de Toulouse

Président du Grand Toulouse

## en bref...



### Bus Métro Tram Autopartage VélôToulouse : une seule et même carte

Des partenariats entre la Ville de Toulouse, Mobilib et Tisséo vous permettent désormais d'utiliser aussi bien le bus, le métro, le tram, VélôToulouse ou encore la voiture en libre service avec la carte pastel. Les utilisateurs de VélôToulouse, titulaires d'une carte pastel, bénéficient d'un abonnement annuel de 20€ au lieu de 25€ + d'informations sur [mobilib.fr](http://mobilib.fr) - [velo.toulouse.fr](http://velo.toulouse.fr) ou [tisseo.fr](http://tisseo.fr)

### Mobilité vers l'emploi



Tisséo souhaite améliorer les déplacements des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles afin de faciliter leur accès vers la formation et l'emploi.

La Maison de la Mobilité de Basso Cambo a récemment ouvert ses portes afin de répondre à cet objectif. Avec l'aide de nombreux partenaires associatifs et institutionnels, les conseillers mobilité

Tisséo fournissent des réponses spécifiques aux problèmes de déplacements (Transport vers l'emploi, covoiturage, prêt de deux roues...) des personnes en démarche d'insertion ou réinsertion professionnelle. La Mission Locale, le Pôle Emploi, les centres de formation sont les relais d'information de ce nouveau lieu d'aide et de ressource.

Ecrivez-nous à [contact.maisonmobilitébasso@tisseo.fr](mailto:contact.maisonmobilitébasso@tisseo.fr)

### L'Ecomobilité en images

Qu'est-ce que le Conseil Mobilité en Entreprise ? Comment covoiturer sereinement, utiliser un vélôToulouse ou encore le service d'autopartage Mobilib ? Autant de questions auxquelles nous répondons désormais à vos salariés grâce à de courtes vidéos de cas pratiques en entreprises, de témoignages d'utilisateurs des services et d'interviews de professionnels de la mobilité. Une manière de dynamiser l'information en matière d'écomobilité sur votre intranet. Ces vidéos seront visibles à compter de février sur [tisseo.fr](http://tisseo.fr) ou bien sur la plateforme [pde.tisseo.fr](http://pde.tisseo.fr).

# PDU : des idées pour mieux bouger

## Enquête publique

### 30 janvier au 16 mars

La métropole toulousaine accueille chaque année plusieurs milliers de nouveaux habitants et se retrouve aujourd'hui au cœur d'une aire urbaine dépassant le million de personnes.

Se déplacer constitue donc une urgence pour ceux qui y vivent et y travaillent dans l'agglomération. La révision du Plan de Déplacements Urbains traduit cette volonté. Il vise à élaborer à l'horizon 2020 un territoire « maillé » par les transports en commun, réseaux vélo et routier partageant l'espace public dans un contexte économique délicat. Tisséo a donné la possibilité à chacun de s'exprimer tout au long de la concertation publique. Place désormais à l'enquête publique qui vous permet de consulter les documents techniques du plan et d'émettre un avis auprès d'une Commission d'Enquête nommée par le Tribunal Administratif. Cette dernière tiendra des permanences afin de vous rencontrer aux dates suivantes :

Mairie d'Aucamville	Lundi 30 janvier 2012	14 à 17 heures
Mairie de Portet-sur-Garonne	Vendredi 3 février 2012	14 à 17 heures
Mairie de Colomiers	Mardi 7 février 2012	9 à 12 heures
Mairie de L'Union	Jeuudi 9 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Bruguères	Mercredi 15 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Labège	Lundi 20 février 2012	14 à 17 heures
Mairie de Toulouse	Jeuudi 23 février 2012	10 à 13 heures
Mairie de Léguevin	Mardi 28 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Balma	Jeuudi 1er mars 2012	9 à 12 heures
Mairie de Muret	Lundi 5 mars 2012	14 à 17 heures
Toulouse Mairie annexe Ponts des Demoiselles	Jeuudi 8 mars 2012	15 à 18 heures
Mairie de Plaisance du Touch	Mardi 13 mars 2012	10 à 13 heures
Mairie de Toulouse	Vendredi 16 mars 2012	14 à 17 heures



Les habitants de l'agglomération toulousaine sont venus nombreux lors de la concertation publique.

#### Légenda des projets 1<sup>er</sup> semestre 2012

- Enquête publique Ligne ENVOL
- Concertation publique  
Prolongement Ligne B du métro
- Reprise des travaux de la Ligne Garonne
- Avancement des travaux de la Liaison Multimodale Sud Est ainsi que de la Voie du Canal Saint-Martory

Pour plus d'informations sur le Plan de Déplacements Urbains rendez-vous sur : [desideespourmieuxbouger.com](http://desideespourmieuxbouger.com)



## Mardi : le rendez-vous de la mobilité

Tisséo organise pour les entreprises des rencontres d'information et de sensibilisation sur la mobilité

Pour tous

### Découverte des services écomobiles

Quelles solutions alternatives à la voiture solo pour se rendre sur son lieu de travail ?

**24 Janvier**  
Lieu : site Tisséo Roussillon – 10h-12h  
Métro Argoulets (Ligne A)  
Zoom sur le vélo. Visite du parc relais vélo de Tisséo.

**6 Mars**  
Lieu : Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Midi-Pyrénées  
10h-12h - 5 rue Dieudonné Costes à BLAGNAC

Comment vous y rendre en bus :

- Via la ligne de bus 25 Blagnac-Roussillon - arrêt CRCL.  
- La ligne 25 offre des correspondances avec les lignes 66 - 70 - 71 et 1  
- Via la navette centre ville - aéroport.  
- La CCIR se trouve à 300m de l'aéroport, en direction de Toulouse centre.

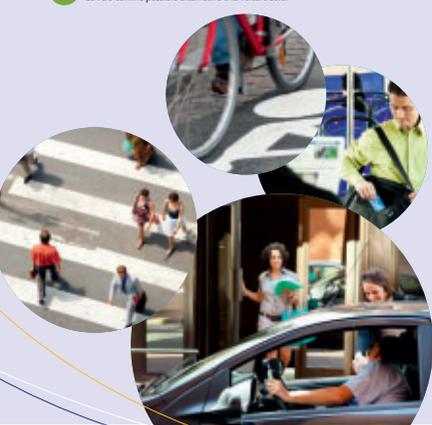
**3 Avril**  
Lieu : Mairie de Portet-sur-Garonne, rue de l'Hôtel de Ville - 10h-12h  
Lignes de bus 47, 50 et 52.

**12 Juin**  
Lieu : Maison de la Mobilité de Basco Combo - 12h45-14h  
Métro Terminus Basco Combo (Ligne A)

Uniquement pour les chefs de projet engagés dans une démarche PDE

**7 Février**  
Plate forme extranet Espace PDIE - Tisséo SMTC - 10h-12h  
7 esplanade Compans Caffarelli Toulouse  
Métro Compans Caffarelli (Ligne B)  
Présentation de l'outil extranet PDE développé par Tisséo.

**15 Mai**  
Potentiel Vélo - à la Maison du Vélo - 12h45-14h  
12 Boulevard Bonrepos, 31000 Toulouse  
Métro Marengo SNCF (Ligne A)  
Le vélo comme possible alternative à la voiture solo.



## Un Label PDE pour valoriser les entreprises exemplaires

Le développement d'une mobilité performante et durable est une priorité pour la métropole toulousaine. Cet objectif se traduit par un partage équilibré de l'espace public, un usage raisonné de la voiture et un renforcement des modes de déplacements doux et des transports en commun.

Cette démarche passe notamment par la sensibilisation des acteurs du monde économique en direction d'une organisation nouvelle des déplacements dans l'entreprise et principalement des trajets domicile/travail. En 2008, Tisséo a constitué un service spécialisé chargé d'informer les responsables des sociétés et collectivités implantées dans l'agglomération, puis de les aider à concevoir et mettre en œuvre des Plans de Déplacements d'Entreprise. Ces plans d'actions sont construits en faisant appel à des solutions multimodales ou innovantes. Ils s'appuient sur la promotion du réseau Tisséo existant, sur une modification des habitudes, mais également par une approche plus rationnelle et plus conviviale des pratiques de déplacement, comme le montrent certaines formules volontaristes et collectives telles que le covoiturage ou encore l'autopartage. À ce jour, 107 projets de PDE recensés par Tisséo sont en cours ou à l'étude (dont 63 PDE, 8 Plans de Déplacement Inter Entreprise, 34 Plans de Déplacements Administration).

### Pourquoi labelliser ?

Dix ans après le lancement des premiers plans d'actions, Tisséo souhaite valoriser les entreprises exemplaires en la matière. Il s'agit de récompenser la mise en place d'une démarche multimodale, répondant notamment aux objectifs du PDU (Plan de Déplacements Urbains) et s'inscrivant dans les politiques publiques de valorisation du PDE, en tant que projet à part entière de l'entreprise, notamment dans des processus de certification environnementale ou de communication interne/externe de l'entreprise. Chaque entreprise ou collectivité s'est fixée des objectifs bien définis selon sa zone géographique implantation et ses problématiques internes. Aussi, ce label permet de saluer l'initiative prise par l'entreprise, de l'encourager à se maintenir en activité et de renforcer le rôle du PDE.

### Comment candidater ?

Les dossiers de candidature seront en téléchargement au mois de juin prochain sur la plateforme extranet PDE. Si ce n'est pas déjà le cas, vous pouvez dès à présent créer votre compte sur [www.pde.tisseo.fr](http://www.pde.tisseo.fr).

L'ensemble des informations relatives à la candidature seront indiquées sur la plateforme. Un jury représentatif des acteurs du monde de l'entreprise et des partenaires écomobilité tels que l'ADEME, l'ARPE ou encore la CARSAT étudiera les dossiers pendant l'été.

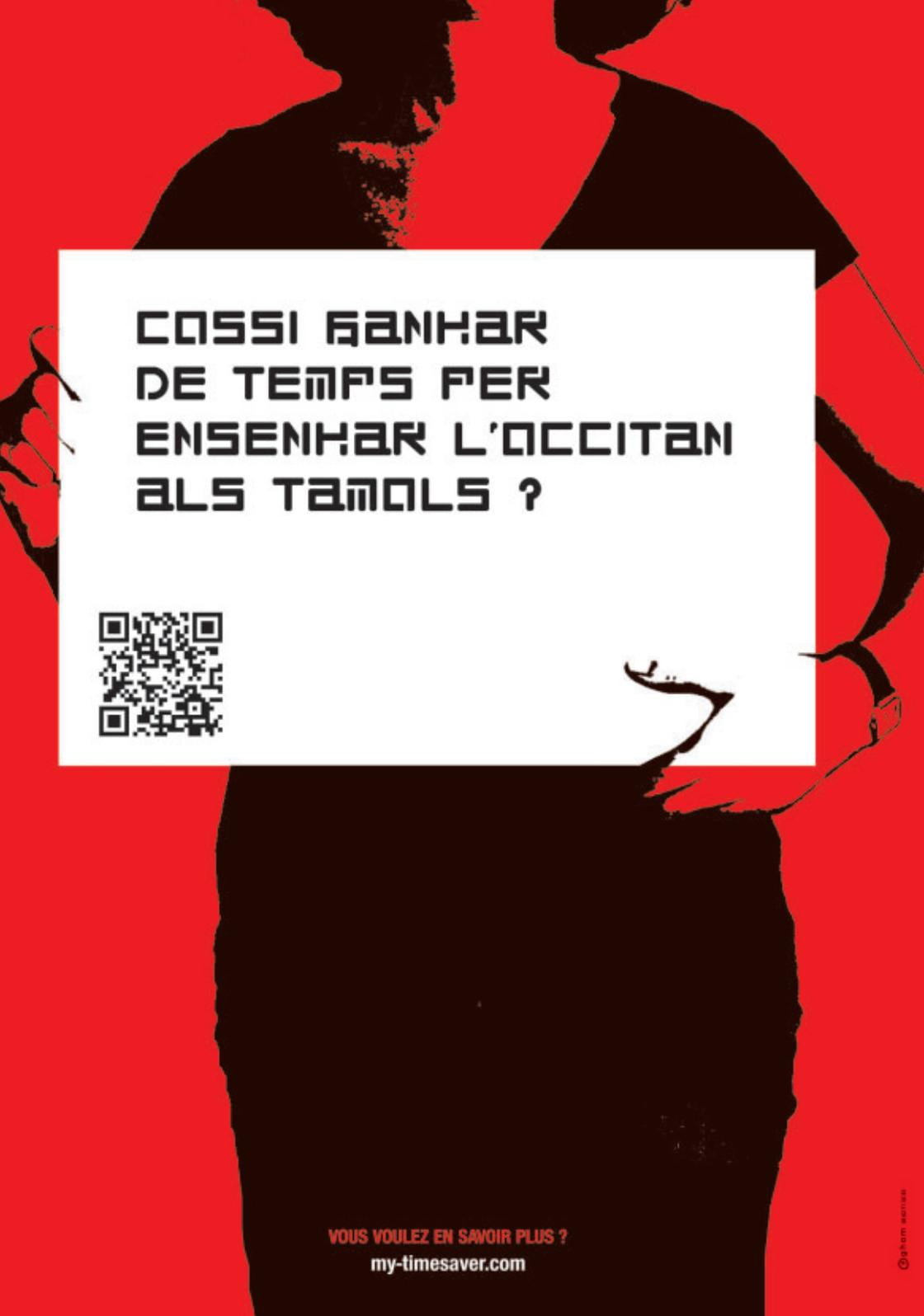
### Une grille permettra d'évaluer la qualité et l'avancement des actions mises en place.

Voici quelques exemples de thématiques :

- **Restriction de l'usage de la voiture et gestion du stationnement**  
gestion des véhicules de service en pool, de véhicules électriques, des places de stationnement, etc.
- **Pratiques et services limitant les déplacements**  
utilisation de la visioconférence, recours au télétravail, etc.
- **Transports en commun**  
information sur l'accessibilité, sur l'offre qui dessert l'entreprise, etc.
- **Modes doux**  
amélioration des cheminements, stationnement des vélos, etc.
- **Covoiturage et autopartage**  
création de stationnements réservés, adhésion au site de covoiturage, etc.
- **Évènement et animation**  
sensibilisation aux risques routiers, à l'écoconduite, etc.
- **Innovation et originalité**  
Les Labels seront remis en septembre dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité.

### Quels sont les avantages à candidater au Label PDE ?

- renforcer son image en matière d'entreprise engagée et éco responsable
- redynamiser son PDE
- évaluer son projet.



**COSSI SANHAR  
DE TEMPS PER  
ENSENHAR L'OCCITAN  
ALS TAMOLS ?**



**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?**

**[my-timesaver.com](http://my-timesaver.com)**